



Editorial

Une vieillesse heureuse

La période du confinement aura révélé, s'il en était encore besoin, la situation fragile voire précaire dans laquelle nos anciens peuvent se trouver. Cela n'a pas échappé au regard du souverain pontife dont je reprends ici deux propos récents de sa part qui me semblent éclairants et suggestifs.

Les personnes âgées « sont le présent et l'avenir de l'Église »

L'Église doit être « un lieu où les générations sont appelées à partager le plan d'amour de Dieu », a déclaré le pape François le 31 janvier 2020 lors d'une audience aux participants du premier Congrès international sur la pastorale des personnes âgées. Celui-ci avait pour thème « La richesse des années » et était organisé par le Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie.

Le souverain pontife a rappelé que la vieillesse était l'une des « caractéristiques » du XXI^e siècle, les personnes âgées représentant aujourd'hui « un continent » entier. « Il importe donc de donner un sens nouveau à cette période de vie plus longue, dans l'Église et dans la société toute entière ».

« La richesse des années est la richesse de chaque personne qui a derrière elle de nombreuses années de vie, d'expérience et d'histoire. C'est le précieux trésor qui prend forme dans le parcours de la vie de chaque homme et femme, quelles que soient ses origines, sa provenance, ses conditions économiques ou sociales. Car la vie est un cadeau, et quand elle est longue, c'est un privilège, pour soi-même et pour les autres. Toujours. »

Consciente du rôle irremplaçable des personnes âgées, l'Église doit être « un lieu où les générations sont appelées à partager le plan d'amour de Dieu, dans une relation

d'échange », a rappelé le pape François. « Les personnes âgées sont le présent et l'avenir de l'Église », a-t-il martelé.

La personne âgée, un trésor de famille à (re)découvrir

« Le parcours de la vie de chaque homme et femme, quelles que soient ses origines, sa provenance, ses conditions économiques ou sociales » est un « précieux trésor », a rappelé le chef de l'Église catholique.

« La prophétie des personnes âgées s'accomplit lorsque la lumière de l'Évangile entre pleinement dans leur vie. C'est pourquoi je vous demande de ne pas vous épargner en annonçant l'Évangile aux grands-parents et aux anciens. Allez les voir avec le sourire ! »

« Le juste grandira comme un palmier, il poussera comme un cèdre du Liban ; planté dans les parvis du Seigneur, il grandira dans la maison de notre Dieu.

Vieillissant, il fructifie encore, il garde sa sève et sa verdure pour annoncer : « Le Seigneur est droit ! Pas de ruse en Dieu, mon rocher ! »
(Psaume 91, 13-16)

Père Rémy CROCHU

Intention de prière du Diocèse dans l'attente d'un Évêque

« Nous te confions, Seigneur, notre diocèse de Nantes et nous t'en prions: donne-lui le pasteur dont il a besoin pour marcher fidèlement sur les chemins de l'Évangile, et prépare nos cœurs à l'accueillir dans la foi »



Maison paroissiale..... 16 place Bon Accueil 44590 DERVAL—Tél. 02 40 55 09 06
Permanences d'accueil **le mardi, le jeudi, le samedi de 10 h à 12 h pendant les mois d'été**
Mail paroisse.stguenole@free.fr
Site internet..... <http://saintclair-saintguenole-nantes.fr>
Sépultures accueil téléphonique **06 85 12 51 31**
Le Père Victor BROSSEAUD est présent du mardi soir au dimanche à la paroisse
Le Père Rémy CROCHU est présent le mardi et jeudi sur RDV (06 10 90 67 18) ou en envoyant un mail à paroisse.stguenole@free.fr

Mardi 11 Août

MESSE à 11h00 à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

Mercredi 12 Août

MESSE à 9h30 à SION LES MINES - Vivants et Déf Paroisse

Vendredi 14 Août, St Maximilien KOLBE

MESSE à 18h15 à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

Samedi 15 août

Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie

MESSE à 10h30 à SION LES MINES - LA SALETTE



Chacun apporte son siège pliant—Distanciation et masque obligatoires

Quête pour l'éducation de la foi (catéchèse et formation permanente)

Marie-Thérèse ROUX (3ème messe) / Vivants et Défunts Familles ROBERT - HOUGUET / Familles BRIAND - COUFFIN / Louis MOREAU, son épouse Marguerite et leur gendre Roger MOREL, en l'honneur de Sainte Rita / Vivants et Défunts Familles LUCAS - BOURDAUD / Francis TILLEUL et Défunts des Familles BESNIER - TILLEUL / Jean ROUSSEL, son Frère, ses Beaux-Frères et sa Belle-Sœur / Ames du Purgatoire (AU) / Famille Albert JOGUET et Hélène, Vivants et Défunts de la Famille / Germaine RICHARD, ses filles Dominique, Réjane, Vivants et Défunts des Familles RICHARD - PINARD / Marie et Alexandre ARAGON et leurs fils Gérard et Michel / Emile CHAPLAIS et sa Famille / Alexis MARCHAND et Défunts de la Famille / François DENIEUL, son Epouse et son Fils / En l'honneur de Notre Dame de Lourdes / Maryvonne GICQUIAUD, en l'honneur de la Sainte Vierge / Auguste LETORT (10ème anniversaire), Michel, Mickaël, Robert, Annick, Vivants et Défunts de la Famille / Francis PALIERNE, Vivants et Défunts de la Famille / Vivants et Défunts Familles MARCHAND - BONNET / Marie-Anne (anniversaire) et Jean-Baptiste CHAPLAIS, Vivants et Défunts / Alfred et Robert GERARD, Familles GERARD et RICHARD / Didier DURAND (amis) anniversaire Bernard RICOUL et défunts de la famille / Simone et Fernand GLEDEL Vivants et défunts de la famille / Pierre LUCAS et les défunts des familles LUCAS et THIÈRE.

3° Dimanche du mois - DIM. 16 AOUT

20ème dimanche du temps ordinaire

MESSE à 11h00 à DERVAL - Familles LEFEUVRE - GUERIN - HOUIZOT et Parents Défunts / Claude DAVID et sa Famille / Donatienne ERRARD, ses Parents, Beaux-Parents et Familles HAMON - ERRARD / Marie LOLLIVIER, épouse COUFFIN / Gérard MESLET, Marie-Thérèse et Pierre HOUSSAIS, Vivants et Défunts de la Famille / Camille et Thérèse BOURDEAU (amie) / Marie GUERIN / Marie et Joséphine LAGREE / En l'honneur de la Sainte Vierge, Familles GUERIN - LEPAGE / Daniel GUERLAIS et Marie-Louise famille GUERLAIS—JEHAN

Mardi 18 Août

MESSE à 11h00 à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

Mercredi 19 Août, St Jean Eudes

MESSE à 9h30 à MARSAC SUR DON - Vivants et Déf Paroisse

Vendredi 21 Août, St Pie X

MESSE à 18h15 à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

**INTENTIONS DE MESSES ST GUENOLE
DU 11 AU 23 AOUT 2020**

**4ème Dimanche du mois - DIM. 23 AOUT
21ème dimanche du temps ordinaire**

Samedi 22 Août

MESSE à 19h00 à LUSANGER - Francis BRIAND messe anniversaire. Défunts des familles BRIAND – LAMBERT. En l'honneur de Notre Dame de Lourdes / Anniversaire Marie EON et Juliette GENDRON / Anniversaire Thérèse GAUTIER, son mari et leur Fils (2ème messe)

Dimanche 23 Août

MESSE à 11h00 à DERVAL - Vivants et Défunts Familles VICET - LEBOSSÉ / Vivants et Défunts d'une Famille / François COUFFIN et Marie LOLLIVIER et leur fils Lionel / Familles BOURDEAU - PINARD, Vivants et Défunts

La prière à Marie du pape François (mars 2020)

« Ô Marie, Tu brilles toujours sur notre chemin comme un signe de salut et d'espoir. Nous nous confions à toi, Santé des malades, qui auprès de la Croix, a été associée à la douleur de Jésus, en restant ferme dans la foi. Toi, Salut du peuple, tu sais de quoi nous avons besoin et nous sommes sûrs que tu y pourvoiras pour que, comme à Cana de Galilée, la joie et la fête reviennent après cette épreuve. Aide-nous, Mère de l'amour divin, à nous conformer à la volonté du Père et à faire ce que nous dira Jésus, qui a pris sur lui nos souffrances et s'est chargé de nos douleurs pour nous conduire à travers la Croix, à la joie de la résurrection. Sous Ta protection, nous cherchons refuge, Sainte Mère de Dieu. Ne méprise pas les suppliques de ceux d'entre nous qui sont dans l'épreuve, et délivre-nous de tout danger, ô Vierge glorieuse et bénie. » Amen.



CARNET PAROISSIAL

BAPTEMES

Le 9 août à Derval : Victor CAMBIER

ENFANTS DE ST GUENOLE COMMUNIANTE POUR LA PREMIERE FOIS

Le 12 juillet à Derval : Henry LOUVEL

Le 19 juillet à Nozay : Arwenn NAEL, Laurie LAUNAY, Mélissa LAUNAY

Le 26 juillet à Derval : Maëlys DRION, Alicia VALIN, Alexia PLEDEL

Le 9 août à Derval : Maëlle MARECHAL, Cassie PETITJEAN, Léna PRIFUGARD

Le 23 août à Derval : Louise DANIEL

SEPULTURES

Le 28 juillet à Derval : Mme Marie-Thérèse BEGOUIN, 87 ans

Le 5 août à Lusanger : M. Louis ALLARD, 89 ans

Le 5 août à Marsac/Don : M. Freddy MACE, 45 ans

Le 8 août à Derval : M. Henri CAMUS, 95 ans

Intention de prière du Pape pour le mois d'août



Prions pour les personnes qui travaillent et vivent du monde de la mer, parmi eux les marins, les pêcheurs et leur famille.

Ceux qui vivent de la mer par la pêche en chalutiers ou en bateaux usines, en cargos ou porte-conteneurs mais aussi, le tourisme, les voyages, le sport, l'armée, représentent des réalités aussi diverses que toutes les mers de la planète. L'intention de prière de ce mois nous invite à porter notre attention sur les marins, les pêcheurs et leur famille : « Prions pour les personnes qui travaillent et vivent du monde de la mer, parmi eux les marins, les pêcheurs et leur famille. »

Quatre-vingt-dix pour cent du commerce mondial transite par bateau. Si je regarde le contenu de mon assiette : poisson, fruits, etc., mon environnement : voiture, carburant, ordinateur, téléphone, vêtements, etc. je peux me demander combien de choses de ma vie quotidienne me parlent silencieusement du travail des marins ? S'ils ne les ont pas fabriquées, ils les ont transportées et j'ignore, comme beaucoup d'entre nous, largement ce qu'est leur vie.

Le défi de ce mois est une bonne occasion de laisser monter d'abord la reconnaissance pour tous les travailleurs de l'ombre qui assurent une part de notre confort* et de découvrir leur conditions de vie. La mer fait rêver, mais la vie des marins est rude. Rude aussi celle de leur famille qui attend le retour d'un être aimé. Avec le coronavirus, leur situation s'est sérieusement dégradée. Ils sont confinés à bord pendant les escales et les équipes ne sont pas renouvelées. Le Pape François s'est adressé à eux le 17 juin dernier pour leur exprimer sa compassion.

L'intention de prière nous rejoint au mois d'août. Pour ceux qui se trouvent au bord de la mer et pour tous les autres, en vacances ou pas, que ce temps soit propice pour élargir le regard et confier les travailleurs de la mer et leur famille au Seigneur.

P. Daniel Régent

DENIER DE L'EGLISE

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seule la participation des fidèles au Denier de l'Église permet au diocèse de donner aux prêtres et aux laïcs salariés les moyens de vivre et d'agir.

Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

À titre indicatif, l'Église recommande de donner deux à trois journées de travail chaque année. Si vous êtes impossible, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

► Les enveloppes destinées à recueillir vos dons par chèque sont en cours de distribution : surveillez votre boîte aux lettres !

► Vous pouvez également effectuer un don en ligne :
<https://diocese44.fr/dons/don-en-ligne>

Après ce qu'on vient de traverser ensemble... on a 1 raison de plus de donner à l'Église !

Dans la vie d'après...

- PRIER
- SERVIR
- REMERCIER
- DONNER

SE FORMER ... UNE CHANCE !

Pendant la pause estivale, les services diocésains vous invitent à découvrir les propositions de formation pour l'année pastorale 2020-2021. Vous pouvez consulter les offres actuellement disponibles (mises à jour régulièrement), découvrir le programme détaillé (contenu, intervenant, prérequis, date, coût...), et réaliser votre inscription en ligne :

[FORMATIONS DIOCESAINES 2020-2021](#)

Voici les thématiques développées :

- Ouvrir la Bible
- Etudier la théologie
- Assumer une responsabilité
- Se ressourcer
- Approfondir la foi
- Prier et célébrer

Ces formations sont ouvertes à tous ceux qui ont le désir de progresser dans leur foi et dans leur connaissances bibliques, de se ressourcer.... N'hésitez pas !

MESSAGE DU PÈRE FRANCOIS RENAUD ADMINISTRATEUR DIOCESAIN

Incendie à la cathédrale de Nantes

Communiqué de l'Administrateur du Diocèse, le père François Renaud, « Une semaine après l'incendie de la cathédrale de Nantes »

« Nous avons appris la mise en examen d'un homme qui était bénévolement au service de celle-ci. Nous sommes traversés de sentiments contradictoires : stupeur, incompréhension, colère envers un homme qui a abusé de la confiance qui lui était faite ; mais aussi compassion pour cet homme qui a posé ce geste fou. Un homme est toujours plus grand que ses actes.

Le fait qu'Emmanuel soit un étranger n'ayant pu obtenir la régularisation de sa situation n'y change rien : c'est un homme, en qui le Christ demande à être accueilli.

Depuis plusieurs années, il a trouvé dans l'Église de Nantes des frères et des sœurs qui l'ont accueilli et accompagné dans ses démarches. Outre les services qu'il rendait à la cathédrale et dans d'autres églises de Nantes, il était en lien avec plusieurs instances catholiques. Il en a reçu de l'aide ; il s'est lui aussi mis en situation d'aider d'autres personnes.

Quelles raisons ont pu le pousser à commettre cet acte insensé ? Il revient à la Justice de l'établir. Nous ne nous substituons pas à ceux qui ont la charge de mener l'enquête et de prononcer une condamnation. Mais nous veillerons à ce qu'à la meurtrissure subie par notre église-cathédrale ne s'ajoute celle infligée à l'Église du Christ par la haine et le déni de fraternité. »



Le 1er août 2020

Révision des lois bioéthiques : est-ce le sens de l'histoire?

Le projet de loi relatif à la bioéthique a été voté au creux de cette nuit ! **Il veut instituer un nouveau mode de filiation en effaçant totalement le père dès la conception.**

Au cours des débats, il a été plaidé que ce projet de loi concernait l'amour dans la famille. Mais les députés n'ont pas à s'immiscer dans cet intime et à légiférer sur l'amour ! **Ils ont mission d'établir le droit à partir du respect de la dignité humaine et des valeurs éthiques qui en découlent, dont la protection du plus faible.**

Par leur vote, les députés ont cherché un « équilibre ».

- Peut-on parler d'« équilibre » **quand ce projet interdit de fait à des enfants d'avoir un père**, et suscite en pratique une discrimination injuste entre eux ?
- Peut-on parler d'« équilibre » **quand ce projet établit un égalitarisme entre toutes les femmes** au regard de la PMA alors qu'elles ne sont pas dans une situation égale vis-à-vis de la procréation ?
- Peut-on parler d'« équilibre » **quand ce projet conduit au risque de contourner le principe de gratuité par la nécessité d'acheter des gamètes humains**? Ce principe exprime une haute idée de la dignité humaine selon laquelle tous les éléments et produits du corps humain sont par nature gratuits en raison de la dignité de l'être humain dont ils sont issus.
- Peut-on parler d'un « équilibre » **quand, à cause du projet parental dont le rôle a été majoré, le pouvoir des plus forts – celui des adultes – impose des désirs aux plus faibles – les enfants qui pourtant sont des sujets de droits**?

Les députés ont voté après avoir réfléchi et débattu sur d'autres sujets complexes concernant pour la plupart des situations douloureuses et parfois complexes en raison d'intérêts contradictoires. Ces réflexions vont se poursuivre avec les sénateurs. **Les législateurs ont mission de réguler au plus juste les techniques biomédicales.**

Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? Notre planète si malmenée nous impose d'urgence un virage écologique. L'usage excessif de techniques sur l'être humain ne nous obligera-t-il pas de prendre un virage, celui de l'écologie humaine ? **« Tout est lié » dans le respect du vivant, qu'il appartienne à la nature ou qu'il soit humain. Ne ratons pas le sens de l'histoire !**

Nous aussi, citoyens croyant en Dieu ou non, nous pouvons continuer à nourrir nos réflexions à partir des valeurs éthiques de dignité, de solidarité et de fraternité. **Il s'agit de réfléchir sur la bioéthique en pensant qu'il est question d'une loi civile chargée du « bien commun » pour tous et non de situations particulières.**

Nous connaissons tous l'une ou l'autre de ces situations. Elles sont dues à des accidents de la vie ou à des décisions individuelles. Même si elles sont parfois difficiles, elles ne sont pas exemptes d'amour, nul n'en doute. **L'Église catholique continuera à les accompagner avec respect et sollicitude.**

Mgr Pierre d'Ornellas, [Archevêque](#) de Rennes, Responsable du groupe de travail bioéthique de la [Conférence des évêques de France](#)